

Le conseil central prêt à affronter les défis à venir

Québec, 21 juin 2019. – Les personnes militantes du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) ressortent de leur congrès triennal énergisés et mobilisés. « Nos débats ont porté sur les enjeux de l’heure : lutte aux changements climatiques, réforme des lois sur la santé-sécurité au travail, immigration et pénurie de main-d’œuvre », explique Ann Gingras, présidente du conseil central, « nous sommes prêts à affronter les défis de la période. »

Lutte aux changements climatiques

« La crise écologique nous rattrape à une vitesse vertigineuse et se fait sentir avec toujours plus d’impacts », souligne Ann Gingras. Pour la présidente du conseil central, il faut impérativement réagir, « les changements climatiques et la diminution alarmante de la biodiversité nous interpellent comme citoyenne et citoyen, mais aussi comme organisation syndicale parce que nous sommes également concernés dans nos milieux de travail. » Les congressistes ont ainsi choisi d’appuyer les revendications du mouvement : La Planète s’invite au Parlement. « Le conseil central va soutenir les syndicats qui lancent des campagnes de sensibilisation et appuyer des initiatives locales impliquant nos membres pour réduire les émissions de carbone et de gaz à effet de serre dans les milieux de travail », annonce Ann Gingras, « nous revendiquons un programme régional permettant à la population de participer à une transition vers des énergies vertes porteuses de justice sociale ».

Réforme des lois en santé-sécurité au travail

Les congressistes se sont aussi penchés sur la réforme nécessaire des lois en santé et sécurité au travail. « Les congressistes ont voulu réitérer les demandes historiques du conseil central à la veille du dépôt d’une réforme annoncée par le nouveau ministre du Travail », explique Ann Gingras. Si le conseil central appuie l’idée de reconnaître de nouvelles maladies professionnelles, notamment psychoprofessionnelles, d’autres revendications sont moins connues. « Nous voulons revenir aux principes et aux valeurs qui ont présidé à la création de la loi, élargir sa portée à l’ensemble des milieux de travail, déjudiciariser les processus, redonner le pouvoir au médecin traitant et revenir à un paritarisme responsable et imputable, » énumère la présidente du conseil central, « la loi a été adoptée en 1979, il est plus que temps de la moderniser pour s’assurer que les milieux de travail soient sains et sécuritaires pour tous les salarié-es du Québec. »

Immigration et pénurie de main-d'œuvre

« La mission fondamentale des syndicats est d'améliorer les conditions de travail », rappelle Ann Gingras, « ça pose des défis particuliers dans un contexte de pénurie et de rareté de main-d'œuvre, des réalités qui ont des impacts réels sur l'organisation du travail et l'alourdissement des tâches. » Il apparaissait important et opportun aux congressistes de s'en occuper syndicalement pour prendre les devants dans la recherche de solutions. « Nous refusons l'immigration temporaire, jetable après usage, et misons plutôt sur l'intégration. Le conseil central va accompagner les syndicats dans ces dossiers, entre autres en produisant un guide de référence sur l'intégration des personnes immigrantes dans les milieux de travail », annonce Ann Gingras.

Vie syndicale et élection du comité exécutif

« Pour relever les défis de la période, il faut se donner les moyens », explique Ann Gingras, « et c'est pourquoi une bonne partie des travaux ont porté sur la vie syndicale et de nouvelles façons d'appuyer les syndicats. » Les congressistes ont notamment approuvé une bonification de l'offre de formation et des moyens de communication que le conseil central met à la disposition des syndicats.

Le congrès fut également l'occasion de renouveler l'équipe du conseil central, notamment les membres de son comité exécutif qui entameront dès la rentrée une grande tournée des syndicats du territoire. Ann Gingras, qui se représentait pour un nouveau mandat, a été réélue à la présidence tout comme Gilles Lamontagne à la première vice-présidence. Barbara Poirier et Louis Hamel, qui siégeaient par intérim au comité exécutif, ont été respectivement élus deuxième vice-présidente et trésorier. Finalement, François Proulx-Duperré a été élu secrétaire général. Il succèdera à Yves Fortin qui prenait sa retraite cette année après quatre décennies de militantisme syndical. Le congrès fut d'ailleurs l'occasion d'un hommage bien senti au vétéran du conseil central.

À propos du conseil central

Fondé en 1918, le Conseil central de Québec–Chaudière–Appalaches (CSN) regroupe les syndicats CSN sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la région de Chaudière-Appalaches. Il représente 240 syndicats et plus de 45 000 membres dans tous les secteurs d'activité.

- 30 -

Pour information :

Nicolas Lefebvre Legault, conseiller à l'information
418 997-6726 ou nicolas.lefebvrelegault@csn.qc.ca